

## ASSOCIATION MAR-LODJ

31620 Villeneuve les Bouloc

Tél : 05 58 79 00 66

president@associationmarlodj.org

www.associationmarlodj.org



*Le parrainage scolaire :  
l'espoir d'un avenir meilleur  
pour les plus défavorisés*

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2015

Ouverture de la séance, qui s'est tenue à 10 h 15 à la Mairie de Villeneuve-les-Bouloc (31), par le Président Henri-Paul DALBIEZ

### Présents :

BARBASTE Louis, BIOSCA José, BIOSCA Lydie, BLANC Monique, BRILLE Joëlle, CARRIERE Jacques, CARRON Isabelle, CARRON Laurent, CONTINENTE Gérard, CONTINENTE Fabienne, DA CUNHA Marie, DA CUNHA Fernand, DALBIEZ Henri –Paul, DALBIEZ Renata, HOULES Gérard, LAMOUCHE Alain, LAMOUCHE Madeleine, LAPORTE Véronique, LEZEAUX Julie, SABATHIER Monique

### Absents représentés :

BARBASTE Françoise, BARNIER Mireille, BEAUCLOU Henri, BOLE RICHARD Frédéric, BOLOGNESI Eugène, CANO Isabelle, CANTAREL Françoise et Bernard, CARON Fabienne, PHARMACIE CARON, CARRON Audrey, CARRON Clément, CARRON Axelle, CARRON Rémy, CAYEUX Caroline, CHEMIN Chantal, CHEMIN Yvon, CORILLION Corinne, COURTIN Delphine, CRISCUOLI Andréa, DALBIEZ Jean-François, DANIELE Anna et Daniel, DELATTE Nicole et Patrick, DEMELLIER Jean-Louis, DERRIEN Matteo, DESIREST Anne-Sophie, DESIREST Philippe, DESPONTIN Colette, DREVILLE Isabelle, FONTANA Bernard, GAMBIER Ludivine, GILOT Robert, GIRAUD Florence, GUIGAND Yvon, JUDO CLUB DE CREVECOEUR, LAFEUIL Marie-Paule, MAKAREWICZ Sandrine, MERDJOK /BK2M Sanaa, MOREIRA Véronique, PALMAS Sandra, PARAGE Cécile, PEREZ Anna, POIX Angélique et Sébastien, PORTES Michel, RICHET Françoise, ROUSSELLE Aline, SALMON Marine, SAVARY Benoit, SIMON Ghislaine, SKARLATO Blandine, SYLLA Monique et Maurice, VAST Christelle, WAMBST Josette, WANDERVOORDE Eric WANDERVOORDE Monique.

### Constitution de l'Assemblée et du bureau de séance :

Président de séance : Henri-Paul DALBIEZ

Secrétaire de séance : Renata DALBIEZ

**Le bureau de séance est accepté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les adhérents présents.

Les pouvoirs reçus au siège de l'association par mail et par courrier, sont distribués par le Président de séance à des membres de l'assemblée qui en acceptent la représentation.

Conformément aux statuts, l'assemblée générale peut avoir lieu, aucun quorum n'étant exigé.

Le Président remercie l'assemblée pour sa présence, ainsi que la Mairie pour la mise à disposition de la salle de réunion, et aborde l'ordre du jour mentionné sur la convocation :

- Présentation et approbation du Rapport d'activité 2014
- Présentation et approbation du Rapport Financier 2014
- Présentation et approbation du Rapport Moral 2014
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Présentation et approbation des actions et projets à venir
- Questions diverses.

## **1 – Présentation et approbation du Rapport d'activité**

Lecture du rapport d'activité 2014/2015 joint **en annexe 1** par Henri-Paul DALBIEZ, Président.

L'accent a été mis sur la rénovation de la maternité qui en dehors des quelques matériels tels que table d'accouchement et desserte a été complètement terminée. Tous les membres présents sur les missions de Novembre et Février/Mars ont participé à cette action. Henri remercie tout particulièrement Laurent CARRON pour son implication dans le suivi et sa participation aux travaux.

Les équipes de Février nous ont signalé des grèves à l'initiative des élèves au collège de Marsoulou par manque de professeurs, et grève dans l'enseignement primaire à l'initiative des professeurs car la convention signée entre l'état et les enseignants n'est pas respectée.

Il a fallu qu'une réunion publique animée par le Chef du Village et les parents soit organisée pour contraindre les enfants à reprendre les cours. Cette situation est préoccupante, elle ne fera qu'abaisser le niveau des élèves qui n'est déjà pas brillant.

Contrairement à l'année dernière, nos représentants ne se sont pas exprimés par écrit, ils ont souhaité faire passer le message suivant par Isabelle CARRON « sur le plan de l'organisation générale tout va bien, le seul problème à noter est l'impossibilité de se mettre d'accord avec les représentants locaux des autres associations (quand ils existent), ils nous demandent de régler ce problème à notre niveau ».

Henri craint qu'en dehors d'un contact établi entre Isabelle CARRON et Joëlle DUCHEMIN de l'association Vol Papillon pour régler un différend de double parrainage, la démarche avec les autres responsables d'association ne nous donne pas un résultat satisfaisant. A titre d'exemple, lors de la réunion que nous devons organiser pour la qualification professionnelle, j'avais averti 5 associations, aucune ne s'est manifestée.

Même démarche pour participer à la réparation du toit de l'école privée, là non plus pas de réponse.

Cette année encore la remise des bulletins ne nous a pas donné satisfaction, nous avons dû ajuster nos fichiers de parrainage quelques jours avant notre départ en mission. Pour l'année prochaine nous allons tenter une nouvelle démarche. En effet nous avons mis au point des fiches de passage qui ont été remises aux différents directeurs d'école, charge à nos représentants de les récupérer à la fin de l'année scolaire. Les bulletins quant à eux seront récupérés au mois de novembre au moment du règlement des parrainages (parrainage contre bulletin)

Deux options s'offrent à nous : soit nous ramenons les bulletins, les scannons et les envoyons aux parrains et marraines, soit à l'initiative de Jacques CARRIERE, nous achetons

un scanner portatif et faisons le nécessaire sur place. Si nous optons pour la première formule, les bulletins seraient restitués aux parents en Février lors du deuxième paiement des parrainages.

Nous avons appris que ELHADJI COUMBA (ancien correspondant AML) s'était rendu au Salon de l'Agriculture en tant que responsable de la zone agricole de Fimela et ce à l'initiative du Ministère de l'Agriculture du Sénégal qui avait un stand au salon. Parallèlement à cela, nous avons une demande pour une batteuse à mil. Il est fort dommage qu'il n'y ait eu aucune concertation dans ce domaine car nous aurions pu avoir d'autres informations, voire même des possibilités de financement par des organismes européens.

Ceci étant, ce genre de demande devrait être accompagnée d'un dossier complet pour le fonctionnement et l'organisation technique et financière du projet. Il est à noter aussi que dans ce cadre précis de machine qui servirait à la population de Marlothie, l'association Marlodj ne peut pas prendre en charge la totalité du financement du projet.

**Intervention d'Isabelle CARRON** sur sa mission en Février : remise en direct des cadeaux et des sacs de riz, discussion avec les représentants sur les projets futurs.

Point final sur les travaux de la maternité, pose des néons dans toutes les salles, et pose des ventilateurs par Laurent CARRON, à noter que ces ventilateurs ont été très appréciés par l'ensemble de la population.

Les fiches de passage ont été remises dans tous les établissements avec les informations nécessaires.

#### **Intervention de Monique SABATHIER**

Remise de la listes de passage au Lycée de Fimela, rencontre avec le Proviseur ainsi qu'avec une élève redoublante qui devrait théoriquement avoir son bac.

Visite à l'école de Wandié ainsi qu'au jeune Ibrahima qui a eu un nouveau fauteuil roulant de la part de l'association Vol Papillon (information d'Isabelle CARRON)

Ouverture d'une petite « épicerie » qui sera tenue par Ibrahima ce qui lui permettra de changer son quotidien.

Remise aussi d'un lecteur MP3 offert par les familles BIOSCA et SYLLA

Distribution de riz;

#### **Intervention de Jacques CARRIERE**

Nombreux contacts avec les villageois, distribution des cadeaux et sacs de riz. Jacques nous fait remarquer que le fait de se promener en charrette dans le village avec les cadeaux, les sacs de riz et les missionnés le gêne par rapport aux villageois qui ne reçoivent rien; il souhaiterait entre autre que la remise des sacs de riz se fasse directement à la boutique par les bénéficiaires.

M. SIDY FAYE devrait normalement quitter ses fonctions de Directeur à la rentrée prochaine.

**Le Rapport d'activité 2014 est adopté à l'unanimité.**

## **2 - Présentation et approbation du Rapport Financier**

Alain LAMOUCHE présente le rapport financier de 2014 et fait un comparatif poste par poste.

Il en ressort que nos recettes sont en augmentation puisque l'association a eu 39 nouveaux adhérents et que les frais de fonctionnement ont encore diminué sensiblement cette année (5 %) alors qu'en 2013 ils étaient de 14 %.

Point spécifique soulevé pendant cette intervention par le Président :

Plusieurs remontées d'information de la part des missionnés sur les règlements inadaptés de nos parrainages par rapport aux coûts réels des scolarités dans l'enseignement privé tant en maternelle qu'en primaire font ressortir les éléments suivants :

Maternelle 35 900fcfa par an qui se décomposent comme suit :

Inscription	6.000 FCFA
Blouse et fournitures	3.500 FCFA
Scolarité	21.000 FCFA
Cotisation fin d'année	4.400 FCFA
Cantine scolaire annuelle	1.000 FCFA

Reversement du parrainage : 20.000 FCFA fa soit une différence de 15.900 FCFA (charge famille)

Primaire 24.500 FCFA par an plus fournitures variables par classe :

Inscription	2.000 FCFA
Scolarité	22.500 FCFA

Reversement du parrainage : 20.000 FCFA soit une différence de 4.500 FCFA + fournitures

Dans le document « Répartition de l'allocation Parrainage » il avait été établi que sur les 26.000 FCFA payés par les parrains/marraines, seuls 20.000 FCFA, soit 77 %, seraient versés aux écoles.

Pour les écoles publiques 15.000 FCFA à la famille et 5.000 FCFA à l'APE pour les frais d'inscription et les achats de fournitures. Compte tenu que depuis l'année dernière, l'association « Un enfant un cartable » donne gratuitement les fournitures dans les établissements primaires publics, nous avons pris la décision de restituer aux familles ces 5.000 FCFA.

Pour les écoles privées, 20.000 FCFA sont remis à la direction de l'établissement.

Les 23 % soit 6.000 FCFA étaient gardés pour les frais de fonctionnement de l'association.

Compte tenu de nos bons résultats en matière de frais de fonctionnement, le Président propose de réinjecter ces 6.000 FCFA dans l'enseignement privé, ce qui aurait pour effet de combler totalement la différence de scolarité de l'école primaire plus 1.500 FCFA pour les fournitures et d'abaisser le coût pour les familles à l'école maternelle.

L'idéal serait que les fournitures scolaires ne soient plus à la charge des familles et qu'elles soient compensées par les 6.000 FCFA des écoles publiques.

L'assemblée générale est d'accord sur ce schéma et donne mandat au président pour expliquer et affiner les détails de ces opérations pour la rentrée prochaine.

Vous trouverez **en annexe 2** le détail des chiffres

Le rapport financier est l'affectation de l'excédent de trésorerie sont soumis à l'approbation des adhérents.

**Ils sont adoptés à l'unanimité.**

### **3 – Présentation et Approbation du rapport Moral**

Lecture du rapport par Henri-Paul DALBIEZ, Président dont vous trouverez le détail en annexe 3

**Il est adopté à l'unanimité**

### **4 – Renouvellement partiel du conseil d'administration**

Le mandat de Pierre FREMONT arrive à expiration et Pierre ne souhaite pas le renouveler.

La candidature de Fernand DA CUNHA soumis au vote est accepté **à l'unanimité**, nous le remercions de rejoindre notre équipe.

**Le conseil d'administration se compose désormais de :**

**Louis BARBASTE, José BIOSCA, Jacques CARRIERE, Isabelle CARRON, Gérard CONTINENTE, Marie DA CUNHA Fernand DA CUNHA, Henri-Paul DALBIEZ, Renata DALBIEZ, Gérard HOULES, Alain LAMOUCHE, Véronique LAPORTE, Monique SYLLA**

### **5 – Présentation des discussions des projets à venir**

Avant de débattre sur les projets à venir, le Président informe l'Assemblée qu'Alain LAMOUCHE Trésorier, Renata DALBIEZ secrétaire et lui-même entament leur dernière année de gestion et qu'ils ne souhaitent pas renouveler leurs mandats au terme de la prochaine Assemblée Générale de 2016.

**Cette information doit être considérée comme importante au regard des projets et de la continuité de ceux-ci pour les années à venir .**

Le Président informe l'assemblée que s'il n'y avait aucune candidature locale pour ces postes, il avait une solution de rechange pour éviter la dissolution de l'association Marlodj. Cette solution de remplacement serait de confier le poste de Présidente à Isabelle CARRON, Vice-Présidente. Celle-ci prend la parole en indiquant que pour des raisons pratiques de gestion et compte tenu de son éloignement par rapport à Toulouse, elle souhaiterait que le siège social de l'association soit transféré à Beauvais.

**Elle insiste bien sur le fait que si un adhérent se portait candidat à Toulouse, elle déclinerait son offre.**

**Dans l'assistance, quelques adhérents ont approuvé la démarche d'Isabelle, d'autres considèrent que l'association devrait rester sur Toulouse .**

**L'appel à candidatures est donc ouvert.**

#### **PROJETS :**

**Cahiers multidisciplinaires** : lecture faite en séance du mail reçu le 27 mars de Léopold SARR nous indiquant que cette démarche s'inscrivait dans une intention personnelle de la Direction pour améliorer le niveau de l'école.

Les associations « Vol Papillon » et « Jokko » ont participé à hauteur de **151 494 FCFA**

Le président propose à l'assemblée une participation de **100.000 FCFA**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**Ecole de Mar-Soulou pose de carrelage devis de 1.142.800 FCFA**

**Ce projet est refusé en l'état, une proposition de ragréage des sols est plutôt envisagée (faire un devis).**

**Ecole maternelle publique : ouverture d'une porte**

**Ce projet est refusé, 6 contre, 1 pour, 12 abstentions. Pas prioritaire.**

**Scolarité après bac : une provision de 3.000.000 FCFA est acceptée pour les futurs bénéficiaires**

**Ce projet est accepté à l'unanimité.**

**Maternité : table d'accouchement, desserte, bancs et table base 300.000 FCFA**

**Ce projet est accepté à l'unanimité.**

**Réserve d'eau pour maternité et poste de santé : 750.800 FCFA**

**Ce projet est accepté à l'unanimité.**

**Electricité poste de santé :**

**L'assemblée générale est d'accord pour qu'un devis soit établi pour la réfection du poste de santé en électricité et en peinture de manière à obtenir une homogénéité entre la maternité et ce dernier.**

**Batteuse à mil : ce projet demande plus de précisions et plusieurs devis pour que l'Assemblée Générale prochaine se prononce**

**Toiture de l'école privée : actuellement nous détenons un devis partiel de 3 300 000 FCFA, il manque le devis pour l'achat et la pose des tôles. Néanmoins, l'assemblée générale donne son accord pour poursuivre le projet (Isabelle CARRON suggère que nous pourrions faire appel à des bonnes volontés dans le village pour réduire les coûts). Il est à noter aussi qu'un appel à contribution a été fait auprès des autres associations qui travaillent sur Marlodj.**

**Toiture de l'école publique de Marlothie très dégradée : accord de principe de l'Assemblée Générale pour effectuer les réparations ; l'approbation du devis se fera lors d'un prochain conseil d'administration.**

#### **Projets proposés par Jacques CARRIERE :**

**Opérations contrôles de la vue : cette mission ne peut se faire qu'en collaboration avec une association spécialisée.**

**Plantation d'arbres dans la cour de l'école publique : accord de principe, en discuter avec l'école pour l'entretien et arrosage.**

**Cours de rattrapage : l'association refuse le projet, il a déjà été tenté sans succès.**

**Maternité : cadeau d'un lit pliant avec moustiquaire et lampe solaire à chaque naissance ; le projet est refusé.**

**Puits à construire dans le village : ce projet nécessite plus d'information, des avis divergent sur l'efficacité à long terme de la production d'eau potable, à suivre....mais discussion aussi autour de branchements sur le réseau.**

**Assainissement des ordures : lancer une consultation auprès du chef du village ; ce projet avait fait l'objet d'une étude qui n'a pas été suivie d'effet.**

**Jardins potagers, goutte à goutte : expérience intéressante à suivre.**

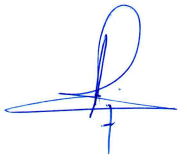
**Monique SABATHIER souhaiterait que l'association fasse un effort sur l'apprentissage de la langue française, cette idée est relayée par Véronique LAPORTE qui se propose de trouver le financement pour que des cours de français soient dispensés aux mères de familles et aux jeunes enfants d'une manière ludique. Projet intéressant à suivre.**

**Au même titre que l'année dernière l'assemblée générale renouvelle ses remerciements et son engagement auprès de nos correspondants Sénégalais.**


L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 14 h.

L'assemblée qui commençait à avoir soif et faim, est invitée à se restaurer autour d'une table garnie et très sympathique, largement pourvue par les membres de l'assemblée.

Le Président  
Henri-Paul DALBIEZ



La Vice-Présidente  
Isabelle CARRON



Le Trésorier  
Alain LAMOUCHE



La Secrétaire  
Renata DALBIEZ



## ANNEXE n° 1

### RAPPORT D'ACTIVITÉ : ENTRE AVRIL 2014 ET MARS 2015

**Mission de novembre 2014** : 15 personnes se sont déplacées à Marlodj. Tous les groupes ont participé aux traditionnels règlements de frais de scolarité.

1. **La rénovation de la maternité** a été le véritable enjeu de cette mission. Bien qu'ayant eu auparavant des devis pour nous donner une tendance, nous avons consacré le deuxième jour à la visite détaillée de la maternité avec tous les corps de métier.

Chacun des artisans qui étaient présents sur place nous ont accompagné lors de cette visite pour noter les tâches qu'il y avait à exécuter ; de nombreux devis ont dû être refaits dans la foulée et les travaux de maçonnerie ont pu démarrer très rapidement.

Tous les jours, nous nous sommes relayés pour suivre l'évolution des travaux. Dans l'ensemble tout s'est bien passé.

Quels sont les travaux qui ont réalisés ? :

Maçonnerie : reprise de toutes les fissures existantes, agrandissement et rebouchage, démolition des 2 poteaux d'entrée et reconstruction.

Electricité : reprise générale de l'existant et création de nouvelles prises, de points lumineux au plafond ( néons), prises pour brancher des ventilateurs à mi- hauteur.

Peinture : grattage de toute la peinture existante et peinture des murs intérieurs et extérieurs ainsi que peinture de toutes les menuiseries.

Menuiserie : reprise de toutes les fenêtres et pose de moustiquaires, création d'une porte donnant sur l'extérieur de la maternité, fabrication de tables de nuit pour la chambre des mamans.

Plomberie : réparation des toilettes et lavabos.

Le nettoyage des abords a été réalisé par les jeunes du village sous le contrôle du président du poste de santé.

2. **Les nouveaux panneaux Association** ont été installés à l'entrée du village et près de l'église.

3. **L'armoire de l'école privée** a été livrée au directeur Léopold SARR.

4. **Le carrelage de l'école maternelle publique** a été réalisé correctement, les mécanismes de chasse d'eau et les abattants des WC des enfants ont été changés.

5. **Distribution de brosses à dents** à tous les enfants des écoles et à certains parents lors de la remise des cadeaux et sacs de riz.

6. **Poursuite de la création de fiches familiales** : les fiches sont faites à chaque fois qu'il y a de nouveaux parrainages.



## 7. Bulletins scolaires

L'envoi des bulletins ne nous donne toujours pas satisfaction. Cette année encore, nous avons "galéré" pour avoir des fichiers à jour avant notre mission. Pour l'année 2015, nous allons essayer une autre méthode : nous avons mis au point des fiches de passage qui seront remises aux différents chefs d'établissement, charge à eux de les remplir et de les remettre à nos représentants à la fin de l'année scolaire qui nous les transmettrons. La récupération des bulletins se fera au moment du paiement de la première tranche en novembre bulletin contre paiement. Nous avons expérimenté à petite échelle au C.E.M de Mar-Soulou en novembre avec les retardataires et le résultat a été satisfaisant.

8. **Parrainage** : le montant des parrainages réglé au titre de l'année scolaire 2014/2015 a été de : 12.640 € et 2.119 € pour les études supérieures.

## 9. Scolarité après BAC :

A ce jour nous avons 4 étudiants en université et école privée répartis comme suit :

- 1 en lettres modernes (université )
- 1 en licence d'anglais (université )
- 1 en 1ere année en logistique (ITECOM)
- 1 en 2eme année de gestion ( SG )

## 10. Répartition des parrainages :

REL	39 élèves
PUL	45 élèves
PUF	11 élèves
PUW	2 élèves
PUS	3 élèves
PUL/MA	26 élèves
REL/MA	29 élèves
CEM	83 élèves
JAL JEG	2 élèves
CEM ND	1 élève
LYC/ FIM	18 élèves
LYCMBOUR	1 élève
LYC DAKAR	2 élèves

Apprentissage :

En coiffure 1 élève

Soit au total : 267 élèves répartis en 163 filles et 104 garçons

## Actions en France :

A l'initiative d'Isabelle CARRON et avec le concours des étudiants de l'IUT de Beauvais :

Vente de calendriers association MAR-LOJ : 750 €

Soirée Zumba, marché de Noël, emballage de cadeaux etc 2040 € environ

Un grand merci à Isabelle et à ses étudiants qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour améliorer la trésorerie de notre association.

A l'initiative de l'association Aidons Mar-Lothie : 1.000 € pour la rénovation de la maternité ; un grand merci à Madame PARENT et à sa fille Marie.

Et bien d'autres adhérents qui contribuent largement à travers leurs dons à la réalisation de nos projets, dont nos amis du nord pour plus de 1.000 € à l'occasion du 14 juillet.

**Référents :**

Comme je vous l'avais indiqué lors de la dernier AG, le C.A. et moi-même ont opté pour la suppression de la fonction de référents. La notion de groupe d'affinité et d'amis est mise en place de façon informelle.

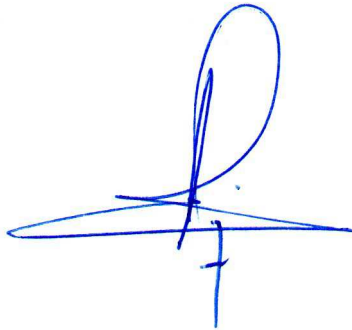
**Formation Professionnelle :**

Cela fait plus d'un an que nous travaillons sur ce projet, nous étions arrivés à fixer une date pour une réunion d'information au collège de Marsoulou, malheureusement cette réunion a dû être annulée à cause d'une grève nous réitérerons cette expérience en novembre prochain.

**Mission Février/Mars 2015 :**

Les différentes personnes présentes à l'Assemblée Générale feront une intervention.

Le Président : Henri-Paul DALBIEZ

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop at the top, a horizontal line across the middle, and a vertical line extending downwards from the center of the horizontal line.

## ANNEXE n° 2

ASSOCIATION MARLODJ – A.G du 28 mars 2015

Présentation des chiffres et comptes de l'exercice 2014

---

- **ADHÉRENTS** : L'association compte désormais 252 adhérents. 39 nouveaux adhérents ont été enregistrés en 2014. 6 adhérents nous ont quitté dont 1 décès et 1 que nous avons passé dans les non-actifs pour non-réponse systématique à nos multiples et variées tentatives de communication. Nous n'acceptons pas ce comportement.
- **ENFANTS PARRAINÉS** : autour de 270 enfants sont désormais parrainés soit environ 40 de plus en un an.
- **RECETTES** : cette année nous avons engrangé 30.846 euros de dons soient 6.663 euros de plus que l'année passée soit une augmentation de 27.5 %. Il y a eu 315 versements. La moyenne des dons toutes catégories par adhérent a été de 104 euros.

### Les cotisations :

Le montant des cotisations, destinés aux frais de fonctionnement, est de 4820 euros.

Les frais de fonctionnement France + Sénégal sont de 2024 euros.

Il en ressort un surplus utilisable de 2796 euros, surplus que nous n'avons pas les autres années et qui peuvent être disponibles pour des projets ou autres.

### Parrainages :

Recettes des parrainages : 14374 euros. Dépenses parrainages : 14759 euros. Ce déficit de 385 euros est couvert par nos économies sur les frais de fonctionnement. Il n'en demeure pas moins que sur les parrainages du primaire et de la maternelle, 23 % des 40 euros soient 9.16 € ( 6.000 Fcfa) étaient destinés à couvrir les frais de fonctionnement (CF : répartition de l'allocation des parrainages). Compte tenu de l'excédent produit par les cotisations annuelles, nous pourrions donc re-affecter ces 23 % dans les parrainages ce qui aurait pour effet de d'augmenter notre participation à la maternelle privée en réglant les frais d'inscription de 6.000 Fcfa. La part des

familles passant alors de 15.900 à 9.900 Fcfa. Par équité, 6.000 Fcfa seraient versés en plus à la maternelle publique.

S'agissant de l'école primaire privée, le montant total de la scolarité ressort à 24.500 Fcfa plus les fournitures (variables en fonction des classes). Notre participation étant aujourd'hui de 20.000 Fcfa; si l'on re-affecte les 6.000 Fcfa, la scolarité annuelle étant de 24.500 Fcfa, on enregistre un bonus de 1.500 Fcfa à affecter aux fournitures, soit en les versant à l'école, soit aux parents. 6.000 Fcfa seront naturellement versés aux parents des enfants parrainés à l'école publique. En résumé, les frais de fonctionnement actuels très faibles permettraient d'augmenter notre allocation de scolarité d'environ 6.000 Fcfa au primaire, cette dernière passant de 20.000 Fcfa à 26.000 Fcfa maximum.

Actions de récolte de dons : elles ont été organisées :

1. par nos amis du nord à hauteur de 1.000 euros
2. par notre vice-présidente Isabelle pour un montant d'un peu plus de 2.800 euros.
3. par l'association Aidons Mar-Lothie pour 1000 euros.

Ces dons expliquent en partie les excellents résultats de cette année.

Subventions : l'association n'a bénéficié cette année d'aucune subvention. A noter que la commune de Villeneuve les Bouloc a réduit considérablement le nombre de ses subventions et que nous n'avons rien demandé.

Remarque : actuellement nous avons reçu environ 91 règlements sur 252, je note une baisse significative des dons hors parrainage non affectés. Par ailleurs, quelques adhérents âgés ont manifesté leur intention de quitter l'association fin 2015.

- DÉPENSES : 22.930 euros ont été dépensés cette année.

Les frais de fonctionnement France baissent encore et de façon très significative puisque nous avons atteint un niveau très bas de 5 %. Il sera difficile de faire mieux ! Pour mémoire, nous étions à 22 % en 2012, 14 % en 2013. Les frais de fonctionnement au Sénégal demeurent inchangées au fil des années et sont de 4 %. En conséquence, 91 % des dépenses de l'association sont consacrés aux

parrainages et aux dons soit 20.866 euros qui ont donc été injectés dans l'économie de l'île. La proportion des parrainages reste la même soit 65 %. Cette année, les travaux et projets ont représenté 11 % des dépenses et les dons personnels aux familles 15 % en légère augmentation.

- **RÉSULTAT 2014** : Compte tenu de l'augmentation des recettes et de la diminution des dépenses, l'association a dégagé un **excédent de 8 303 euros**.

- TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2014

1.	Compte courant :	232.17
2.	Livret bleu :	33 548.33
3.	Crédit Mutuel Fimela :	3132.76
4.	Mec Indaf Ndangane :	7.18
5.	Caisse France	1085.00
6.	Caisse Sénégal	62.69

**TOTAL :** **38 068.13**

- **CONCLUSIONS DU TRÉSORIER** : L'association à travers ses **très bons résultats** : nombre d'adhérents en hausse et gestion rigoureuse, peut aujourd'hui envisager de financer des projets d'une certaine envergure sur Marlodj. Cependant, il faut rester vigilant concernant les dépenses à venir : notre engagement à financer les études après bac des bons élèves, études onéreuses à DAKAR, peut nous amener à épuiser rapidement les réserves. Réciproquement, des dépenses "projets" trop ambitieuses peuvent remettre en question le financement de l'après bac. Je suggère à l'assemblée d'être donc prudente et de ne pas oublier que le domaine d'activité de notre association est avant tout l'éducation.

Le Trésorier, Alain LAMOUCHE

Slawouck

## ANNEXE n° 3

### RAPPORT MORAL

En ma qualité de président de l'association Mar-Lodj, je vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre assemblée générale ordinaire annuelle. Depuis 2001, notre association œuvre dans le parrainage scolaire sur l'île de MAR.

*Que de chemin parcouru depuis ces années ! Que d'enfants ont eu la chance de fréquenter l'école grâce à notre action. Je suis heureux de constater que nos parrainages sont en constante progression ainsi que le nombre de nos adhérents.*

Quelques personnes de notre entourage sont très motivées et font en sorte que notre association avance et réalise le plus de projets possibles afin d'apporter plus de confort à nos enfants. Mais ce nombre, compte tenu du nombre important d'adhérents nous semble insuffisant. Si d'autres personnes ont du temps de libre, qu'elles se fassent connaître ou qu'elles nous fassent part de leurs idées. Toutes les idées seront les bienvenues.

Notre site internet est régulièrement mis à jour mis à jour par Jacques CARRIERE pour vous permettre de suivre les activités de l'association. Une page FACEBOOK gérée par Isabelle CARRON est aussi à votre disposition pour voir l'actualité photographique de notre association. Cette page connaît un succès grandissant.

La politique de notre association est de parrainer depuis la maternelle afin de permettre aux parrains et marraines de suivre les enfants le plus longtemps possible. Un effort a été entrepris à l'encontre des filles pour leur permettre un meilleur avenir (163 filles pour 104 garçons)

Je voudrais remercier nos amis du CA pour la qualité des débats de nos réunions qui se déroulent dans une ambiance amicale et néanmoins studieuse. Mes remerciements vont aussi à nos représentants sur l'île qui font le relais toute l'année.

Comme je vous l'indiquais au début de ce rapport, si nous existons depuis tant d'années, c'est grâce à la mobilisation de nos adhérents. Même si le contexte économique et mondial reste préoccupant, nous devons faire en sorte que notre action perdure.

Avant de conclure je voudrais aussi remercier Monsieur le maire pour sa mise à disposition gracieuse des locaux de la mairie tout au long de l'année.

Le Président,  
Henri Paul DALBIEZ

